

## DÉTAILS SUR LA FORMATION

### INTERVENANT

Formateur membre du pôle d'expertise handicap rare - épilepsie sévère de FAHRES.

### DURÉE

Session de 2 jours soit 12h.

### LIEUX DE FORMATION

Sur site ou au centre de formation à SAINT-AVÉ.

### NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 participants maximum.  
Session effective à partir de 6 inscriptions.

### DATES

À définir.

### COÛT

En intra-établissement :  
2400 € pour 1 groupe.

En inter-établissement :  
350 € la session  
par stagiaire.



## Approches et pratiques spécifiques

### ACCOMPAGNER LES PERSONNES EPILEPTIQUES EN STRUCTURES MEDICO-SOCIALES

#### Module 2 : approfondissement

Le premier module de formation consacré à l'accompagnement des personnes épileptiques en structures médico-sociales permet aux professionnels d'accéder à une compréhension de base sur l'épilepsie et ses conséquences et d'élaborer des pistes d'accompagnement et d'intervention adaptées aux personnes concernées et aux différentes situations rencontrées.

Ce second module de formation s'adresse plus particulièrement aux professionnels accompagnant des personnes souffrant d'épilepsie non stabilisée ou d'épilepsie sévère pharmaco-résistante et qui souhaitent acquérir des connaissances techniques leur permettant de développer des modalités et des outils d'accompagnement spécifiques.

Cette formation est proposée dans le cadre d'un partenariat entre le GRIMES et FAHRES.

*FAHRES, Centre National de Ressources Handicaps Rares à composante Epilepsie Sévère, a été créé en 2014, dans le cadre du Schéma national pour les handicaps rares. Adossé à deux ressources expertes dans l'épilepsie sévère, l'OHS (Lorraine) et la Teppe (Rhône-Alpes), FAHRES est organisé en deux pôles spécialisés : un pôle enfants-adolescents et un pôle adultes.*

## OBJECTIFS

- Comprendre l'épilepsie sévère, pharmaco-résistante et non stabilisée et ses conséquences pour les personnes concernées.
- Contribuer au soin et au prendre soin d'une personnes souffrant d'épilepsie sévère en structure médico-sociale.
- Savoir observer et évaluer l'épilepsie sévère d'un résident afin de contribuer à l'adaptation des soins et de l'accompagnement.
- Elaborer des réponses adaptées aux besoins spécifiques d'une personne souffrant d'épilepsie sévère (soins, aménagements quotidiens, interventions et mesures d'urgence pendant les crises).

## CONTENU

### Le soin et le prendre soin de l'épilepsie sévère :

- Les risques médicaux et les interventions spécifiques.
- L'apport de l'observation rigoureuse des crises (construction de grilles d'observation spécifiques) :
  - repérage des facteurs déclencheurs aggravants ;
  - repérage des éléments et des situations facilitateurs ;
  - adaptation du traitement ;
  - individualisation de l'accompagnement.
- La préparation des consultations neurologiques et l'élaboration des synthèses des observations.
- Le suivi du traitement.

### La compréhension du handicap provoqué par l'épilepsie sévère :

- Les handicaps spécifiques générés par l'épilepsie :
  - déficiences permanentes ;
  - déficiences durables ou liées au traitement ;
  - déficit temporaire et imprévisible ;
  - restrictions permanentes.
- L'impact sur le développement.
- Les limitations d'activités et les surveillances imposées.
- Les adaptations dans la vie quotidienne (protection / autonomie / intimité / hygiène de vie).

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques alternant avec des temps de parole, d'échanges et d'analyse des situations amenées par les participants.

## PUBLIC

Professionnels des établissements et des services sociaux et médico-sociaux.